



## **INTEGRAS Colloque Morat 2017 : « QUI EST NOUS, OÙ VA NOUS ? »**

*Exploration identitaire autour d'un « nous social », réel ou phantasmé*

*Titre de l'intervention : **Trait d'union une association qui crée du nous.***

1. Introduction - historique : du « je » au « nous rêvés »
2. Des illustrations - les forces et limites de nos actions au service du nous Trait d'union :
  - Un nous – au service d'une alliance au-delà du social
  - Un nous – qui réfléchit à et promeut l'intérêt des bénéficiaires
  - Un nous – citoyen vers des actions plus « politiques »
3. Conclusion – apports et perspectives d'une association comme Trait d'union – quels nous vers nous ?

### **1. Introduction - Prémises de la création d'un nous – du « je » au « nous rêvés »**

*Lecture du journal intime d'un jeune travailleur social...*

**15 mai 2005** : dure journée au travail aujourd'hui. J'ai rencontré une famille migrante qui vit dans une situation de grande précarité et d'isolement. Les enfants travaillent dur pour rejoindre le niveau scolaire attendu, mais les résultats ne sont pas encore là. Cette famille m'a confié sa souffrance, sa colère d'avoir dû quitter son pays d'origine et ainsi s'éloigner de sa famille et amis. J'en ai parlé lors du colloque d'équipe, car je pense qu'on doit pouvoir en faire plus pour les soutenir, mais on me rappelle le cadre fédéral et on me dit de garder le sens des réalités économiques. L'argent doit-il nous empêcher de valider la souffrance de nos bénéficiaires ? Si chacune de nos actions est perçue comme un manque à gagner et non pas un investissement, a-t-on une chance en qualité de travailleur social d'agir ? je me sens démunie, désenchantée par rapport aux logiques professionnelles apprises durant ma formation. Je suis soit condamnée à adopter une attitude répressive, soit à rester témoin d'une réalité de souffrance sans pouvoir ouvrir de perspectives... ou alors bricoler. Ceci pourrait être possible pour pouvoir construire des solutions transitoires en attendant que les structures adéquates soient mises sur pied. Mais comment faire remonter les besoins non couverts et être légitimé dans mon expertise ? Dans tous les cas, je me retrouve aujourd'hui seule pour pouvoir réagir sur le terrain.

Il « **nous** » faudrait rompre avec ce climat défaitiste et proposer des alternatives par un travail politique. Mais qui est ce « nous » ?

**15 juillet 2005** : je suis frustrée et dans une situation de totale incompréhension... J'ai appelé le travailleur social qui collabore avec les enfants. Mon idée était qu'on se rencontre tous ensemble, car l'accompagnement que je propose aux parents en dépend. Cette personne m'a répondu qu'il n'avait pas de temps pour ce type de discussion. Il a même pris contact avec mon responsable qui m'a rappelé que mon rôle consiste à contrôler et administrer la situation des parents de sorte que les enfants ne soient pas pris en otage dans leurs difficultés d'insertion. J'aimerais poser mes propres limites d'intervention sans que des décideurs extérieurs ne me les imposent. Collaboration, travail de réseau, importance du carnet d'adresse ... est-ce que ce ne sont que des façades qu'on apprend en formation ? Comment accompagner correctement ces parents si on ne peut pas se concerter sur nos accompagnements respectifs ? C'est en général plus facile quand je sollicite un partenaire que je connais. C'est peut-être une piste ça ! mais comment faire pour qu'on se rencontre, qu'on casse ce cloisonnement institutionnel, qu'on apprenne à se faire davantage confiance pour travailler ensemble ?

Il manque dans **notre** canton un espace qui nous appartiendrait pour pouvoir nous rencontrer et apprendre à nous connaître...

**15 septembre 2005** : La semaine dernière, j'ai posé au colloque d'équipe le problème général du logement des personnes vulnérables en y amenant des perspectives possibles. J'en avais parlé à quelques collègues du réseau et on partageait tous les mêmes observations. Mon chef en a pris bonne note et, avant d'aller de l'avant, souhaitait en parler à la direction. Je lui ai dit que je restais évidemment disponible. Pourtant, aujourd'hui, une réunion de direction a eu lieu sur ce sujet et... on ne m'a pas appelé ! Je ne comprends pas mon chef. Lors des évaluations annuelles de début d'année, il m'a félicité pour mes prises d'initiative et lorsque j'en prends, il ne me fait pas participer. Que dois-je comprendre ? que je suis prise dans des enjeux paradoxaux ? que seul la hiérarchie est à même de pouvoir porter l'élaboration d'une problématique et que les travailleurs sociaux devons rester sur le niveau du terrain ? Si les travailleurs du terrain ne sont pas représentés dans ces réflexions, j'ai crainte que les problèmes ne soient pas posés avec suffisamment de précision et que les solutions construites ne soient pas adaptées. Je me sens dépossédé de mes compétences. J'ai des idées et une expertise qui se construisent tous les jours de par ma confrontation aux réalités du terrain, mais pourtant je ne sens pas la validation de ce savoir pour permettre le changement social.

J'aimerais pouvoir aller au bout de ces initiatives et participer au changement social, mais comment faire si ma hiérarchie me bloque ? Combien de temps encore vais-je tenir dans ce métier ? ne faudrait-il pas que je change directement d'orientation et que je trouve une autre voie ?

**15 décembre 2005** : quelle belle soirée ! j'ai rencontré un ancien collègue de formation ce soir et nous sommes allés boire un pot. On a refait le monde, mais surtout on s'est rendu compte qu'en fait on vit les mêmes frustrations au travail et qu'on se pose les mêmes questions. Lui aussi se sent seul au quotidien lorsque les dispositifs ne répondent pas aux besoins des bénéficiaires, lui aussi se sent disqualifié de ne pas être reconnu dans son expertise du terrain, lui aussi rencontre des difficultés importantes pour pouvoir collaborer en réseau... On se disait que nous pourrions organiser une fête des travailleurs sociaux pour que nous nous rencontrions, pour que nous apprenions à nous connaître, pour nous aider à faire tomber certaines barrières. Mais on s'est vite rendu compte qu'une fête n'est pas adaptée, donc on a pensé à créer une association pour que nous puissions enfin agir en qualité de travailleurs sociaux, une association pour pouvoir partager nos préoccupations et rendre visible des problèmes du terrain, une association pour pouvoir faire valoir la dignité de nos bénéficiaires en assurant le relais de leur parole et casser cette représentation collective du bénéficiaire/abuseur, une association pour mobiliser un cadre plus politique et citoyen afin de survivre aux injonctions économiques, une association pour soutenir une action sociale individualisée (contre la standardisation). Nous aimerions que cette association nous aide à construire quelques chose ensemble et non pas lutter contre....

Comme cela fait du bien ! je déprimais de par mon impuissance à faire mon travail et voilà que nous nous exaltons de par notre ambition de créer du collectif.

**5 mois plus tard** : Tout s'est fait tellement vite ! avec mon collègue, nous avons écrit à quelques autres partenaires pour leur proposer de nous rencontrer et de faire le point de la situation. Nous vivons tous la même chose !

L'idée d'une association est devenue rapidement une évidence, une nécessité.

Plusieurs constats étaient largement partagés, à savoir :

- Besoin d'une action plus politique de la part des travailleurs sociaux
- Défense de la part relationnelle du métier face à une certaine standardisation  
Promouvoir la parole des professionnels du terrain comme expertise des problématiques
- Lutter contre la segmentation des pratiques en « allant jusqu'au bout », en articulant aide individuelle mais également des démarches sur les structures.
- Réfléchir au relai de la parole des bénéficiaires.

Tout s'est alors mis en place aisément, rapidement : élaboration des statuts de l'association, prise de contact avec les partenaires du canton, organisation de l'assemblée constitutive. Le 1er septembre 2006 l'Association Trait d'union s'est constituée avec 45 membres présents (et 37 personnes excusées). Nos buts ?

- S'unir pour promouvoir l'action sociale
- Améliorer la collaboration inter-professionnelle, décroisonner les institutions partenaires
- Défendre l'intérêt des destinataires de l'action sociale

Comment : en cherchant l'engagement individuel du travailleur social par une adhésion physique à l'association (engagement citoyen et professionnel)

10 ans plus tard, Trait d'union réunit 135 membres provenant de tout horizon professionnel et a mené différentes actions qui vont vous être présentées comme des espaces où le « nous » se rencontre, se nourrit, se construit et promeut l'action sociale de notre région.

## **2. Des illustrations - les forces et limites de nos actions au service du nous Trait d'union**

### **Un nous, au service d'une alliance au-delà du social.**

Comme première illustration de la capacité de Trait d'union à créer du nous, nous aimerions vous parler des visites d'institutions et/ou de services, mises en œuvre par Trait d'union depuis dix ans. Le principe des visites institutionnelles s'inscrit plutôt dans le premier objectif de Trait d'union, qui est l'amélioration de la collaboration interprofessionnelle, le renforcement du travail de réseau et le décroisonnement des institutions sociales et médicosociales. Quoi de mieux pour se rencontrer et apprendre à se connaître que de se faire inviter ? Comme pour les autres actions de Trait d'union, le choix des visites se fait sur propositions des membres et par votation lors de l'AG. Le comité se charge de prendre contact avec les institutions et/ou services retenus pour tenter d'organiser une visite.

Dès le départ, le choix des visites s'est porté sur des institutions et/ou services qui se trouvent dans le périmètre de l'intervention sociale sans y être directement affiliée. Ces visites permettent le décroisonnement par rapport à la notion même de travail social et ses institutions dites classiques service sociale, institution résidentielle, atelier, centre d'animation. Il s'agit d'organiser des visites et des rencontres au-delà des métiers historiques du travail social, des disciplines et des fonctions, pour réfléchir aux préoccupations communes au-delà des différences. Les visites sont des outils pour réfléchir aux synergies. Certaines visites ont eu lieu dans des institutions, où historiquement le travail social s'y est invité par la petite porte : l'hôpital, la prison ou encore l'école. D'autres visites ont permis d'interroger les liens, les complémentarités

avec le travail social : la police de proximité, le service de la population et des migrants, mais aussi les administrations bras opérationnels de nos grandes assurances sociales : l'office cantonal d'invalidité, l'office régional de placement (dernière visite en date ce mardi). Les dernières visites enfin ont permis enfin de favoriser le réseautage avec des structures nouvelles ou promouvoir de nouvelles prestations.

Par quelques illustrations, nous aimerions évoquer la nature des échanges, des questions abordées, des idées retenues au gré de ces visites, comme autant de passerelles au service d'une alliance renforcées entre les acteurs du social.

Une première passerelle au service d'une alliance renforcée : la possibilité pour les institutions visitées de pointer certaines problématiques en lien à l'évolution des contextes légaux et/ réglementaire. Par l'ouverture des portes de certains lieux d'accueil gérés par leurs soins, la Croix Rouge 2007 permettait de pointer les conséquences de l'évolution de la politique fédérale en matière d'asile entre autres. A la veille de la perte du mandat d'encadrement des requérants par la Croix Rouge à la faveur d'ORS, que nous visiteront cet automne, l'alliance fut forte pour beaucoup de visiteurs autour du manque de moyens et donc des conditions d'accueil (promiscuité, vétusté des installations, manque d'encadrement). 7 ans plus tard à l'occasion de la visite de la prison de Bellechasse, les conséquences de cette même politique étaient à nouveau pointées. L'absence de perspectives et le risque de renvoi à la sortie des détenus rendent leur détention très difficile à vivre. Le renforcement des mesures de contrainte en lien à la politique d'asile ou à celle du droit d'habitation rend la fonction d'insertion du travail social quasi impossible.

La visite de la Tuile, abri pour sans abri (2008) permettait de pointer l'absence de visibilité administratives des personnes SDF et l'impossibilité de fait de ré accéder au marché du logement dans ces conditions. La visite permettait de promouvoir une certaine alliance autour de futurs projets comme la création d'appartements gérés par la Tuile qui depuis se sont mis en place.

Dans la même idée, j'aimerais retenir la possibilité de débattre des changements de cadres légaux au sein même des structures susceptibles de les appliquer à l'échelle du canton. La visite de l'Office AI (2012) quelques mois après la mise en application de la 6<sup>ème</sup> révision fut emblématique dans ce sens. La question de la révision des rentes axées sur la réadaptation fut certainement la thématique la plus débattue. De nombreuses questions permirent de clarifier en partie et pour Fribourg quels types de personnes étaient susceptibles d'être abordés en vue d'une révision de rente et lesquels en étaient protégés.

Autre passerelle : la possibilité pour certaines structures de vivre positivement le décroisement par l'ouverture de leurs portes dans un cadre protégé. La nouvelle directrice de l'hôpital psychiatrique de Marsens (2007) suite à notre visite se disait prête à renouveler l'expérience de telles visites permettant d'interroger certains préjugés vers de nouvelles alliances. Ces visites permettent de définir le statut et les fonctions de chacun dans une logique de complémentarité et non de lutte. Lors des visites de la police de proximité (2008), du Service de la population des migrants (2011), du Service de l'enfance et de la jeunesse (2007), les échanges d'information avec les collaborateurs de ces services et le souhait de maintenir cette logique d'interrogation par la suite lors de contacts professionnels semblent avoir été propice à la diminution des malentendus et à la recherche commune de solution, au-delà des intérêts parfois divergents.

Les rencontres enfin avec de nouvelles structures ou prestations nouvelles, par exemple, présentation du Pôle Insertion plus créé au sein des ORP (2013) ou la

présentation du guichet d'orientation et d'information Fribourg pour tous (2011). Ces visites permettent rapidement de pointer les synergies voire les risques de collusion entre les acteurs du social. Ces visites diminuent les risques de mise en concurrence et de cacophonie, qui desservent l'intérêt du bénéficiaire et sa participation.

Pour terminer, nous aimerions tenter d'un côté de synthétiser quelques difficultés et danger en termes de perspectives et d'un autre côté mettre en exergue les forces et opportunités de telle visites pour le renforcement d'une alliance au-delà du social.

Quelques dangers : la « professionnalisation » de la communication des institutions. La prudence, le désir de contrôle sur les contenus auraient tendance à favoriser une communication unilatérale et fuir les espaces d'échanges. Autre souci : l'accès à la parole des intervenants terrains aux détriments d'un discours de « communicants » et ou de « cadres-responsables ». Un autre challenge : sans avoir le contrôle sur les questions de ces membres lors des visites, maintenir une posture de compréhension mutuelle et de désir de construire ensemble sans pour autant tomber dans la complaisance ou au contraire dans la critique frontale de l'institution hôte et donc d'annihiler tout dialogue. Le fait que Trait d'union mette au centre la défense des intérêts des bénéficiaires pourraient générer un certain risque d'instrumentalisation de leur parole en voulant les défendre. Les visites seraient alors contre-productives et pourraient accentuer les incompréhensions.

La force des visites nous semble se concentrer sur le principe même d'intérêt que nous portons aux activités de l'institution, qui pour le coup se sent valorisé. Le fait de se déplacer chez « eux » et le principe d'un temps d'échange en parallèle de la présentation semble permettre le développement d'un discours « réel » et pas trop « prescriptif » ou « procédural » de la part des institutions. En reprenant la citation de X.Bouchereau, invité par TU en décembre dernier (cf. La posture éducative éres Toulouse : 2017) TU lutte un peu contre le fait qu'une « posture comme pratique engagée et engageante, soutenue par une démarche, s'est progressivement effacée derrière l'apparente neutralité du processus de professionnalisation. Or la logique de processus nous conduit à penser non pas la posture mais à appliquer des comportements professionnels standardisés et référencés dans des guides » (p.74). La connaissance du terrain de la part des membres de Trait d'union et le partage de certaine réalité accentue ce partage sur le réel et les difficultés communes. Si des membres peuvent se retrouver à collaborer activement avec les structures visées et s'interroger parfois sur des dysfonctionnements, d'autres se déplacent sans à priori et dans un souci d'information.

Les visites permettent en dehors de l'urgence et de la pression des situations à résoudre de thématiser sur les enjeux de la collaboration interinstitutionnelle. Le statut associatif de Trait d'union et l'origine institutionnelle multiple de ces membres permettent d'éviter de tomber dans un débat conflictuel entre organisation par exemple sur la légitimité d'intervention. La mise au centre des débats de l'intérêt des bénéficiaires évite de tomber dans les conflits d'intérêts interinstitutionnels. Les personnes viennent aux visites avant tout comme membre de Trait d'union, avant d'être un professionnel de telles ou telles structures.

Les visites sont souvent l'occasion pour les institutions de déposer leurs questionnements et leurs difficultés et considèrent la réflexion comme une réelle chance.

Le meilleur atout des visites reste les échanges au moment de l'apéro comme la possibilité de consolider les relations.

## Un nous, qui réfléchit à et promeut l'intérêt des bénéficiaires

Au-delà du questionnement autour d'un nous des travailleurs sociaux, à partir d'une volonté d'améliorer la collaboration interprofessionnelle, de renforcer le travail de réseau et d'encourager le décloisonnement des institutions sociales et médicosociales, Trait d'union est également porteur d'un objectif qui dépasse ce nous, ou plutôt l'utilise. Il s'agit en effet de réfléchir à et promouvoir l'intérêt des bénéficiaires. Il s'agit d'un objectif que je vais vous inviter à penser en 3 dimensions.

Afin d'explicitier la manière dont cet objectif est approprié par les membres de TU, je vais m'appuyer sur deux types d'actions proposées par l'association :

- Les tables rondes organisées régulièrement sur mandat de l'AG.
- Le colloque qui a eu lieu en décembre pour les 10 ans de TU

Les tables rondes

- création d'un espace de rencontre neutre, de débat,
- rencontre entre différents profils de professionnels (santé, social, autorité, politique, etc.) autour d'un même thème,
- un espace qui permet de préciser les manques en termes de partenariat,
- les besoins émergents,
- un espace d'interrogation et de reconnaissances des problématiques émergentes,
- un espace où l'intérêt du bénéficiaire est remis au centre des débats.

Deux exemples de Table ronde

### **Entre devoir d'aviser et aide, quelle marge de manœuvre pour les professionnels, quelle protection pour les individus ? Débat entre des professionnel-le-s de l'enfance**

Lundi 7 décembre 2015

Avec la participation de :

- Delphine Queloz, Présidente de l'Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte et Juge de paix
- Stéphane Quéru, Chef du Service de l'Enfance et de la Jeunesse
- Cristina Tattarletti, Directrice de l'Education familiale et pédagogue curative

Ce qui en est ressorti :

→ le travail de « réseau » et de « raison » a été défendu. La nécessaire obligation de s'arrêter pour réfléchir aux situations préoccupantes en sortant de son isolement a été encouragée. L'analyse de ces situations doit alors être spécifique, unique et contextualisée. Seule une approche non standardisée et partagée permet au professionnel de rester acteur et responsable de son intervention.

= table ronde importante car elle a permis de réunir le pouvoir judiciaire, un chef de service et une directrice d'une association. Dans la salle, de nombreux intervenants : assistants sociaux, éducateurs, formateurs,...

= a permis aussi d'explorer les marges de manœuvre de chacun, de savoir et de s'entendre répéter que dans le doute, le mieux est de lancer un coup de fil pour en discuter

### **Table Ronde sur la situation des jeunes à « parcours atypique ».**

Dimanche 22 mai 2011 (voté à l'AG 2009)

Avec la participation de :

- Monsieur Claude Grandjean, Président de Commission pour les jeunes en difficulté d'insertion dans la vie professionnelle,
- Monsieur Jean-Charles Beaud, Responsable du Secteur Rue et réalisation de l'association REPER,
- Monsieur Jean-Luc Bourquenoud, Responsable du Centre de préformation

- professionnelle de Grolley,
- Monsieur André Folly, Directeur du Foyer pour apprentis de Fribourg ,
- Un jeune en situation d'insertion socio-professionnelle.

Le débat a permis de défendre une plus grande souplesse dans les solutions, une plus grande adaptabilité des différentes structures dans l'accueil, le suivi et dans le temps offert à ces jeunes pour construire leur projet. Dans ce sens, notre association s'inquiète clairement de la pérennité de structure comme « Cap formation » mise en place par la Préformation de Grolley, des conditions pour obtenir les indemnités journalières de chômage en cas d'inscription dans de tel programme et encourage clairement le fait que la « plateforme jeune » reste ouverte à l'accueil et à l'orientation des jeunes les plus en difficultés.

= intérêt d'avoir tous ces acteurs, y compris un bénéficiaire et de pouvoir ainsi réfléchir tous ensemble à l'intérêt des bénéficiaires et de faire connaître et reconnaître les besoins des différents acteurs, par un échange direct.

Ces deux exemples m'amènent à penser le travail de réflexion et de promotion de l'intérêt des bénéficiaires à plusieurs niveaux :

- Par un travail d'identification des préoccupations et d'échange au niveau du vécu des professionnels
- Par un souci de donner des espaces de parole aux bénéficiaires, à l'occasion d'action et dans le travail de chacun au quotidien
- Par une volonté de servir de relais à l'attention des autres acteurs : pouvoirs politiques, judiciaires, etc.

### **En décembre dernier,**

A l'occasion de nos 10 ans, nous avons souhaité proposer aux acteurs du social fribourgeois (membres et non-membres), une demi-journée de colloque sur le thème « Quel trait d'union pour le Travail social contemporain ? ».

Il s'agissait de penser le commun, non pas seulement entre les professionnels de l'action sociale, mais aussi entre le travail social et la société contemporaine, de réfléchir au rôle que remplit le travail social contemporain, en tant que liant, dans une société en grande mutation.

La demi-journée s'est construite autour de 3 moments qui ont fait ressortir des éléments centraux :

- En ouverture nous avons invité Stéphane Rossini, qui avait participé à l'Assemblée constitutive à faire un bilan de la politique sociale suisse, à réfléchir avec nous aux enjeux actuels et futurs du TS sur un plan politique.
  - o Son intervention a permis de mettre en lumière la nécessité de relayer, auprès des politiques, les préoccupations et les savoirs issus de la pratique du travail social.
- Suite à cette intervention, Xavier Bouchereau, qui est intervenant en AEMO à Nantes, nous avait fait l'honneur de se joindre à nous et nous à proposer une conférence autour du thème « A qui sert le travail social ? ».
  - o Très complémentaire, il a souligné l'importance pour les travailleurs sociaux, de jouer le rôle de relais des expériences professionnelles et des histoires de vie des bénéficiaires (vignettes), de laisser émerger et de promouvoir la parole et les savoirs des bénéficiaires.
- Un troisième moment proposait aux participants des ateliers d'échanges et de réflexions autour des ressources et menaces, typographie du TS et enfin un atelier axé sur « Demain le travail social ».
  - o Si les 2 premiers se sont plutôt inscrits dans une démarche de constitution et de réflexion sur le « nous » du travail social, le dernier a exploré une autre dimension, du TS comme porteurs d'un projet de

société, d'un idéal, de craintes et d'espoirs.

Le nous que Trait d'union essaye de créer ne se veut donc pas exclusif, limitatif.

Il s'agit en effet de renforcer un nous pour lui donner la possibilité d'agir comme (éventuellement référence à une des fonctions du TS : Thierry, une idée ? ) relais, d'être un lien, un trait d'union :

- Après des politiques, en les incluant dans la réflexion, en les interpellant directement parfois, en les écoutant aussi pour comprendre leur réalité et apprendre ensemble le meilleur moyen de collaborer.  
*(parfois difficile, car répondre aux consultations politiques demande beaucoup de temps et d'engagement)*
- Pour faire émerger les besoins et donner une place aux bénéficiaires, servir de relais. Les faire sortir des catégories statistiques et des clichés véhiculés par certains médias et certains partis politiques.  
*(peut mieux faire, donner encore plus la parole aux bénéficiaires, peut-être de les soutenir à créer un « nous » pour eux. La tendance actuelle du TS, dans un souci d'adaptation aux situations spécifiques des individus, tend à rendre impossible la constitution d'un « nous » chez les bénéficiaires, un nous qui pourrait pourtant permettre de faire émerger non seulement des problématiques, mais surtout des perspectives, des envies, des rêves et des avenir possibles.)*
- Vers l'avenir, en tant qu'agent de changement social, en formulant ensemble, des avenir possibles, souhaitables, à partir de l'expérience partagée.

S'il est utile de créer et renforcer un nous qui regroupe les acteurs du social au sens large, dans une logique de complémentarité et de collaboration, ce nous doit avoir pour rôle d'être un acteur inclus dans une société qu'il participe aussi à forger.

## **Un nous, citoyen, vers des actions plus « politiques »**

### **Introduction**

Ce dernier volet des illustrations s'attachera à aborder un aspect plus politique dans le sens où certaines des actions menées par Trait d'Union cherchaient clairement à interpeller la société civile et les acteurs politiques.

Tout au long de l'année des actions sont proposées aux membres de Trait d'Union sous la forme de table-ronde, de visite d'institutions ou encore de conférences. Mais nos membres sont également sollicités au travers de différentes consultations. Cela peut aussi bien concerner la consultations d'avant-projets de loi (sur sollicitation ou pas), l'interpellation des politiques sur un problématiques, un droit de réponse afin de lutter contre la stigmatisation des bénéficiaires ou encore l'évocation des tribunes ouvertes dans les médias à l'occasion d'action publique et ainsi la mise en lumière de certaines problématiques.

### **Consultations**

Deux exemples emblématiques d'interpellation de la société civile et des politiques seront retenus ici.

La première action concerne les subsides de caisse-maladie où un groupe de travail s'est formé suite à l'Assemblée générale de 2015. En effet, nous avons été sollicités par nos membres pour transmettre au conseil d'Etat un état des lieux et nos inquiétudes quant aux conséquences pour une partie des personnes suivies par les acteurs du social fribourgeois d'une des mesures instaurées dans le programme



d'économie : **la diminution des réductions des primes d'assurance-maladie.** Dans ce sens, une prise de position de la part de notre association a été envoyée le 10 juillet 2015 à la conseillère d'Etat, Madame Anne-Claude Demierre. Ces remarques sont en adéquation avec les buts de notre association et ont été formulées dans un esprit constructif.

Le second exemple concerne la rédaction d'une interpellation à la conseillère communale de la Ville de Fribourg à la tête de la Direction des écoles et des affaires sociales suite à un Edito publié dans la revue 1700. Dans un souci de défendre les objectifs de notre association, entre autre celui de la défense des intérêts des bénéficiaires, le comité a voulu réagir à des propos qu'il a vécus et interprétés comme quelque peu stigmatisant pour une part des bénéficiaires de l'aide sociale. Ne pouvant avoir un droit de réponse au sein de la revue 1700, un courrier a été envoyé à Madame De Weck en date du 2 février 2015.

Ces prises de paroles sont autant de moyens de créer du nous, de forger une identité propre à Trait d'Union mais elles comportent également certains risques ou du moins certaines limites lorsque les membres prennent la parole au-delà de leur propre institution. En ce sens il ne s'agit plus d'un « nous » ou d'un « je » uniquement professionnel, mais aussi citoyen lorsque l'action ce fait plus politique. Il faut donc voir Trait d'Union comme un ensemble d'individus, citoyens et professionnels, qui forment ce « nous ».

### **Journée 10 ans**

Finalement, ce chapitre à propos du « nous » citoyen se terminera par l'évocation de la journée des 10 ans de Trait d'Union comme un événement emblématique des objectifs que se fixe TU : faire le lien entre la société et le politique, entre l'économie et le social. Ce fut également l'occasion de rencontrer mais aussi de donner la parole aux fribourgeoise-e-s sur la question sociale. Durant cette journée, une double réflexion a été menée :

- Les synergies entre action sociale, économique et politique au service d'une société plus juste
- Le sens du travail social contemporain dans un contexte de restriction

C'est ainsi que les membres de TU se sont réunis le 8 octobre 2016 sur la place George-Python, au centre-ville de Fribourg, pour interroger la population sur le lien entre économie et social. En sortant de l'idée que le/la travailleur-euse social-e serait l'expert-e de ce que devrait être ce lien avec le social et à l'inverse l'entrepreneur-e, l'expert-e du lien avec l'économie, Trait d'union a défendu une logique de complémentarité entre ces deux secteurs. Un micro-trottoir réalisé sur les représentations en lien aux entreprises sociales a permis de regrouper les réactions du public fribourgeois comme autant de possibilités de promouvoir une économie différente, faisant une réelle place à l'humain.

Différents espaces d'échange ont permis d'identifier durant la journée les luttes communes à ces deux secteurs. Un détour par l'histoire d'Alfred Bochud, (1847-1919), instituteur du canton, qui s'insurgea contre le travail de nuit des enfants et fut contraint à la démission, mit en exergue l'importance du contexte socio-politique dans le rapport de force qui a tendance à opposer social et économie.

La présentation du Programme Interservices de Travail Social Communautaire (PITSC) mis en place depuis 2012 par la commune de Marly a mis en valeur une initiative originale qui articule un projet social, économique et politique. L'engagement par la commune de personnes à risque de tomber durablement à l'assistance participe

non seulement à leur réinsertion économique, sociale et professionnelle, mais aussi à l'amélioration de l'environnement de la cité et de l'image des bénéficiaires de l'aide sociale. L'engagement de ces améliorateurs d'environnement, en fonction de leurs compétences et des besoins de la cité, redonne une réelle marge de manœuvre aux bénéficiaires, mais également au travailleur social, qui pour le coup fonctionne comme agent de placement, soucieux du bien-être de l'humain et de la communauté.

A l'occasion de cette journée et à la veille des élections cantonales, Trait d'union a voulu interroger le rôle du politique dans la promotion d'une économie sociale et solidaire. Une table ronde réunissant en fin de journée des acteurs-trices du social, des acteurs-trices spécifiques du champ de l'insertion et des représentant-e-s des principaux partis politiques du canton a permis de pointer les conditions cadres devant être défendues pour développer les synergies entre économie et social et ce au service du développement d'une société plus juste.

Les présidents de partis et de groupes au grand conseil des principales tendances politiques du canton ont eu l'occasion de défendre leur point de vue et répondre aux interpellations de la population fribourgeoise quant au rôle du politique. Un sondage réalisé en parallèle du micro-trottoir proposait plusieurs pistes : bâtir des ponts entre le monde économique et social, par la promotion de politiques d'activation de l'économie sociale, mais aussi par la promotion de politiques incluant au sein des entreprises « traditionnelles » ; sensibiliser les entreprises aux coûts humains de certaines de leurs décisions et à leur responsabilité en termes de cohésion sociale.

Sophie Swaton, maître d'enseignement et de recherche, a précisé que l'économie sociale représente 10% des emplois dans toute l'Europe. Défendant le principe d'entreprises sociales de type démocratique, elle a tenu à mettre en garde contre les dérives d'un certain « charity business » et a défendu les principes d'autonomie, de libre adhésion, d'activités réelles comme condition « sine qua non » d'un développement serein de ces entreprises au service de l'humain.

Si cette journée de mobilisation organisée par Trait d'union a nécessité un investissement important, la qualité des échanges qui ont eu lieu avec la population fribourgeoise a démontré l'importance pour les acteurs du social d'amener le débat au sein de la cité et d'encourager des réflexions décroisées et riches.

### **Mini-conclusion**

En ce sens, les différentes actions qui ont été présentées ici remplissent parfaitement les objectifs de Trait d'Union et permettent de créer du « nous ».

Parmi les forces et les opportunités de ce genre d'actions on peut mentionner le décroisement de la notion même de social, le développement d'un sentiment de conscience partagée, la possibilité pour les acteurs du social de développer un discours autonome de son organisation, la libéralisation de la parole et le recentrage sur l'intérêt du bénéficiaire. De plus, les différentes interventions peuvent également être perçues comme des moyens pour les membres de se rencontrer et d'échanger sur des difficultés bien souvent partagées. Trait d'Union peut véritablement être considéré comme un agent fédérateur dans le sens où il favorise l'union.

Cependant, des difficultés et certains dangers sont à noter. La demande à être proactif des membres vers le comité, un risque dans la prise de parole entre le membre citoyen et l'organisation dont il fait partie, la nécessité d'adapter le discours en fonction des interlocuteurs,... Paradoxalement, la difficulté du « aller vers » durant

la journée du 8 octobre était également présente.

Une autre limite actuellement difficile à dépasser serait de dire que l'utilisateur est à la fois présent dans quasiment chacune de nos actions dans l'intention, dans la réflexion,... mais dans les faits les usagers restent absents, ils ne font pas directement partis prenantes de l'action.

Finir avec le trailer

<https://vimeo.com/181020897>

Version longue d'une petite vingtaine de minutes disponible sur vimeo

Références :

- Le micro-trottoir réalisé par Trait d'union et l'équipe de Dockmobile est visible sous : <https://vimeo.com/182733100>
- Société d'histoire du canton de Fribourg (2016) Fribourgeois. Un dictionnaire des anonymes, des inconnus, des oubliés 1840-2015
- Plus d'informations sur le PITSC sous : <http://www.marly.ch/sante-social/pitsc.html>.
- Swaton.S, Une entreprise sociale peut-elle être « sociale » dans une économie de marché ? Les éditions de l'hèbe, Charmey (2011).
- Plus d'informations sur RITEC sous : <http://www.verein-ritec.ch/fr>
- Plus d'informations sur la Crêperie Sucrésalé sous : <http://www.creperie-sucresale.ch>
- 

### **3. Conclusion – apports et perspectives d'une association comme Trait d'union – quels nous vers où ?**

*Lecture du journal intime d'un travailleur social*

**1<sup>er</sup> juin 2017** : Ce « nous » tant espéré existe, vit, se construit. Je suis toujours là dans ce monde professionnel qui pourtant me mettait tant à mal il y a dix ans en arrière. Je m'y sens bien, car le « Trait d'union fait la force », la force de faire front ensemble pour défendre l'action sociale tout en nous basant sur notre expertise du terrain. La force de ne pas mener de combat fixe, mais de construire ensemble un savoir collectif issu du terrain.

Ce « nous » est complexe et hétérogène (profils et statuts professionnels multiples) et libre (engagement individuel et non organisationnel). Il est solide et fragile à la fois, C'est un « nous » fort de ses membres, fort de son comité, fort de ses convictions, mais un « nous » à la fois qui construit jour après jour ses objets. Tels des spectateurs engagés, Trait d'union opère du « sur-mesure » qui provient des besoins du terrain : des besoins des professionnels pour affiner nos dispositifs, porter à connaissance les enjeux d'aujourd'hui, faire émerger les nouvelles problématiques sociales, ceci dans l'intérêt des bénéficiaires de l'action sociale et pour permettre une société plus intégrative. Un « nous » qui se nourrit de cette fragilité, car nous ne savons pas où nous allons, mais nous y allons ensemble, avec notre expertise du terrain et la force de notre engagement.